

*Le présent certificat certifie que cette réplique de bois de cerf fait partie de la série XXXX de DOMAIN CERVUS, limitée à 10 exemplaires. Cette pièce est une réplique d'un véritable bois de cerf. Le présent certificat atteste que le bois de cerf d'origine fait preuve d'éthique envers l'animal, conformément à la charte d'éthique et de responsabilité sociétale de l'entreprise Caroline Thiéry EIRL DOMAIN CERVUS. Ce certificat fournit une appréciation de la qualité du bois de cerf d'origine, et atteste de l'authenticité de la réplique.*

100

1